



Vie diversifié

VIP

- **Concepteur** : Agilis gestion
- **Assureur** : Axéria vie (April)
- **Cible** : clientèle soumise à l'ISF
- **Distribution** : CGPI
- **Contact** : 01 55 33 18 20

● En partenariat avec Axéria vie, la société de gestion de portefeuille indépendante Agilis vient de lancer à l'attention exclusive des CGPI, ses distributeurs, un contrat d'assurance vie diversifié sans valeur de rachat (s'ouvrant à l'exonération de l'ISF).

● Afin de pallier au flou de la réglementation régissant ce type de contrat (décret du 26 juillet 2006) et d'éviter une réintégration dans l'assiette ISF, Agilis gestion opte pour une interprétation restrictive de la loi. Ainsi, le contrat VIP n'est pas rachetable pendant huit ans. Il ne comporte que deux fonds diversifiés (ou fonds internes) et exclut les unités de comptes. Ces deux fonds internes multigestion-

naires, gérés par Agilis gestion, sont VIP prudent (maximum 25 % actions) et VIP dynamique (maximum 75 % actions).

● **Souscription** : 50 000 € minimum. Versements complémentaires et arbitrage : 5 000 € minimum. Frais d'entrée : 3 % ; frais de gestion : entre 1,25 % et 3 % ; frais de surperformance : 15 % de la surperformance. Arbitrage patrimonial automatique et gratuit.